



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Philippines

Question au Gouvernement n° 2051

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gérard Charasse.

M. Gérard Charasse. Monsieur le ministre des affaires étrangères, deux Français figurent parmi les vingt et un otages détenus par des rebelles musulmans. Ce matin, alors que l'armée philippine a entrepris une opération contre ces rebelles, l'un de leur porte-parole a déclaré vouloir décapiter deux étrangers parmi les prisonniers si l'armée ne se retirait pas.

Monsieur le ministre, face au caractère monstrueux de la menace, de quelles informations plus précises disposez-vous à l'heure actuelle ? Une médiation est-elle encore possible, et quel rôle la France peut-elle y jouer ? (Applaudissements sur les bancs du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, sur les vingt et une personnes enlevées en Malaisie le 23 avril par ce groupe se trouvent en effet deux Français, au côté de dix Malaisiens, de trois Allemands, de deux Sud-Africains, d'une Libanaise, de deux Finlandais et d'une Philippine. Elles ont été transportées dans une île philippine de la région de Mindanao qui est en dissidence depuis extrêmement longtemps et dans laquelle des mouvements armés, notamment ce groupe Abu Sayyaf, se battent contre les autorités centrales.

Ainsi que M. le Premier ministre a eu l'occasion de l'indiquer, nous sommes dans cette affaire totalement mobilisés, comme nous le sommes chaque fois que, malheureusement, un ou plusieurs de nos ressortissants sont pris en otage ou sont victimes d'autres situations douloureuses, et nous le resterons quelle que soit la durée de la détention, que je souhaite courte naturellement.

Nous sommes donc en relation étroite avec les autorités philippines à la fois pour mieux apprécier la situation et pour éviter telle ou telle maladresse. J'ai ainsi immédiatement écrit à mon homologue philippin pour le sensibiliser et je viens d'envoyer sur place l'un des directeurs compétents du ministère des affaires étrangères pour compléter l'équipe de l'ambassade. Le consul s'est rendu sur place et nous avons réussi, par différents canaux, à faire passer des médicaments. Un médecin a également pu intervenir auprès du groupe d'otages. Mais la situation, c'est-à-dire cette détention cruelle, reste pour le moment la même, et nos discussions avec les autorités philippines visent à faire en sorte qu'elle soit traitée avec beaucoup de doigté et de ténacité jusqu'à la libération des otages.

Quant à une éventuelle médiation, c'est aux autorités philippines qu'il appartient de décider si elle serait de nature à faciliter ou non les choses dans cette affaire qui les concerne au premier chef même si nous y sommes humainement engagés et le resterons jusqu'à une issue que je souhaite heureuse. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Charasse](#)

Circonscription : Allier (4^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2051

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2000, page 3631

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 mai 2000